



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

Avis de recrutement

2 travailleurs handicapés profil rédacteur administratif (F/H) EVRY

- Vous possédez la nationalité française, ou êtes ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen
- Vous jouissez de vos droits civiques
- Vous vous trouvez en position régulière au regard du service national
- Vous remplissez les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
- Vous n'avez pas de mentions au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Vous bénéficiez de l'obligation d'emploi (article L. 5212-13 du code du travail)

* * *

Nous vous proposons d'exercer au sein de la préfecture de l'Essonne les fonctions de rédacteur administratif.

Cette fonction requiert des qualités relationnelles, rédactionnelles et des compétences en informatique et en bureautique.

Il sera procédé à une présélection sur dossier parmi les candidatures déposées.

Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien de recrutement le mercredi 22 juin 2016 destiné à vérifier leur aptitude à occuper l'emploi sollicité.

* * *

Date limite de dépôt des dossiers : 14 juin 2016
(le cachet de la poste faisant foi)

Pour candidater, envoyer : - un curriculum vitae (CV) avec état civil, parcours d'étude(s) et professionnel détaillé
- une lettre de motivations
- la notification de la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) ou de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) vous reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou tout document justifiant de l'obligation d'emploi

Par courrier à l'adresse suivante :

**Préfecture de l'Essonne,
DRHM/BRH
Recrutement 2016 – B
Boulevard de France
CS 10701
91010 EVRY Cedex**

Par mail à l'adresse suivante:

pref-recrutement@essonne.gouv.fr

Référence : Recrutement 2016- B